



L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES MONTBÉLIARD



France Victimes Nord Franche-Comté

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ DE FRANCE VICTIMES MONTBÉLIARD EN 2024

01

Les victimes aidées

02

Les faits

03

Les types d'aides apportées

04

Le bureau d'aide aux victimes



A. Les modalités de la première demande

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2024 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV*
Démarche proactive de l'association vers la personne	1 190	441
À l'initiative de la personne	842	190
Total	2 032	631

B. Les modes de contact

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2024 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV
Courrier, courriel, fax	50	13
Appel téléphonique	1 849	568
Présentation à une permanence	124	50
Autre	9	0
Total	2 032	631

*BAV = Bureau d'aide aux victimes

C. Les personnes reçues

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de victimes d'infraction pénales en 2024 (Le terme victime désigne uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale)	1 669	797
Dont celles suivies : ayant bénéficié d'au moins deux entretiens quelle que soit la date du premier entretien	704	274
Dont celles vivant en quartier prioritaire de la ville	350	/

Dont celles reçues pour au moins :

Un entretien d'évaluation approfondie EVVI à partir de la réquisition du parquet	125	27
Un entretien préalable ou d'accompagnement TGD au moment de la décision du parquet	38	29

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de personnes reçues en 2024 pour des faits n'ayant pas une qualification pénale.	438	0

01

LES VICTIMES AIDÉES

Le profil des victimes d'infractions pénales en 2024

	Total	Moins de 18ans	De 18 ans à moins de 65 ans	65 ans et plus
Femmes	988	64	870	54
Hommes	602	47	509	46
Personnes morales	83	/	/	/
Total	1 673	111	1 379	100

D. L'origine de l'orientation de la victime vers l'association

Une seule réponse par victime d'infraction pénale en contact avec l'association pour la première fois en 2024

Parquet	654
Structure hospitalière, corps médical	3
Autre association	13
116 006 (plateforme téléphonique)	3
France Victimes (conventions nationales)	5
Publicité, média, internet, plaquette d'information	22
Relation personnelle	102
Autres + Bureaux Aide aux Victimes	74
Autres services judiciaires (JAP, SPIP, magistrat)	62
Police, gendarmerie	588
Mairie, service social	27
Réquisition du Procureur de la République	41
Total	1594

E. Qualification pénale des faits pour lesquels la victime a été reçue en 2024

Ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024. Ne tenir compte que de l'infraction principale.

Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Total	Dont au sein du BAV
Homicide volontaire	3	1
Infractions à caractère sexuel (agressions sexuelles, atteintes et harcèlements sexuels)	60	24
Violences physiques / coups et blessures volontaires	675	287
Homicide involontaire (hors accident de la circulation)	1	1
Blessures involontaires	15	9
Abandon de famille	9	2
Non représentation d'enfant	5	1
Menaces, injures, harcèlement	373	138
Autres atteintes aux personnes	91	47
Sous-total	1 232	510

Accidents de circulation	Total	Dont au sein du BAV
Homicide involontaires, blessure involontaire	58	33
Dégâts matériels uniquement (AVP)	5	5
Sous-total	63	38
Atteintes aux biens	Total	Dont au sein du BAV
Vol simple	62	47
Vol aggravé	128	86
Violation de domicile	6	4
Destruction, dégradation	62	41
Recel	4	3
Escroquerie	52	36
Abus de confiance	13	7
Autres atteintes aux biens	14	11
Sous-total	341	235
Autres infractions	33	14
Totaux	1 669	797

F. Cadre des faits subis par les victimes.

Nombre de victimes d'infraction pénale reçues par l'association en 2024 selon le cadre des faits et la qualification pénale des faits.

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
De couple	450	3	0	453
De couples séparés (ex-conjoints, ex-PACSés, ex-concubins)	212	4	1	217
Familial (hors couple)	129	1	1	131
Du travail	189	42	21	252
Etablissement d'accueil pour mineurs	6	4	0	10
Espace public	29	18	38	85
Internet/réseaux sociaux	3	10	0	13
Scolaire	20	0	0	20

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
Sport	1	1	0	2
Milieu hospitalier/corps médical	1	2	1	4
Etablissement d'accueil pour personnes âgées	1	0	0	1
Autres	193	257	35	435
Total	1 234	342	97	1 673

G. Dépôt de plainte

Sur l'ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024.

Au moment du premier entretien (quelle qu'en soit la date).

Victimes ayant déjà déposé plainte	990
Victimes n'ayant pas déposé plainte	485
Non renseigné	194
Total	1 669

H. Les entretiens réalisés en fonction des contenus

Si un entretien porte sur plusieurs contenus, on retient le contenu qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
A dominante juridique	2 843	1 054
A dominante psychologique	306	0
A dominante sociale	854	0
Total	4 003	1 054

I. Les entretiens réalisés en fonction des thématiques

Si un entretien porte sur plusieurs thématiques, on retient la thématique qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
Dans le cadre de l'EVVI (évaluation personnalisée des besoins de protection des victimes d'infractions)	125	27
Dans le cadre de la sortie de détention	27	2
Dans le cadre du dispositif de TGD (télé-protection grave danger)	513	68
Dans le cadre du dispositif BAR (bracelet anti-rapprochement)	56	13
Notification de classement sans suite	18	8
Dispositif Monsherif	45	2
Total	784	120

LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

J. Les Diligences

Nombre de diligences réalisées pour les victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024

	Nombre de diligences	Dont au sein du BAV
Parquet	228	72
Un autre service judiciaire	177	35
JAP	41	11
Fonds de garantie	1	0
S.A.R.V.I.	5	4
SPIP, services pénitentiaires	20	4
Police, Gendarmerie	58	1
Avocats/notaire/commissaire de justice	9	3
Organismes sociaux	140	1
Organismes de logement /hébergement	27	2
Services médicaux et hospitaliers	18	0
Autres associations	93	5
Autre	59	4
Total	876	142



LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

K. Aide apportée aux victimes concernant la CIVI et le SARVI

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024

	Total	Dont au sein du BAV
Ayant bénéficié d'une aide à l'établissement de la requête devant la CIVI pour des dommages corporels et aux biens	2	1
Ayant bénéficié d'une aide à la constitution du dossier pour le SARVI	21	20

L. Le BAV au sein du tribunal judiciaire

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2024

	Nombres de victimes
Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2024	797
Dont celles constituées parties civiles	184
Dont celles convoquées pour une audience pénale	498

Lors des entretiens, les victimes avaient des questions sur :

- la procédure en cours :

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Sur les modalités de plainte	25	Sur le caractère définitif du jugement	9
Sur l'enquête	101	Sur les modalités de recours	6
Sur le classement sans suite	24	Autres (hors recouvrement)	0
Sur la constitution de partie civile	554		
Sur les poursuites engagées	17		
Sur l'instruction en cours	2		
Sur la juridiction saisie et/ou sur le déroulé de l'audience	26		
Autres	465		



LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

- la situation de l'auteur de l'infraction

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Contrôle judiciaire	13	Mise en liberté	0
Détention provisoire	15	Respect des obligations du SME	1
Autres	2	Mesures d'aménagement de peine	0
		Autres	1

- le recouvrement des dommages et intérêts

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
CIVI	4	CIVI	5
Autres	2	SARVI	31
		Huissiers	3
		JAP et SPIP	1
		Fonds de garantie	1
		Autres	4

- le fonctionnement judiciaire général

Entretiens	357
------------	-----



LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

M. Démarches spécifiques accomplies par le BAV

Nombre de démarches accomplies en 2024 pour des victimes

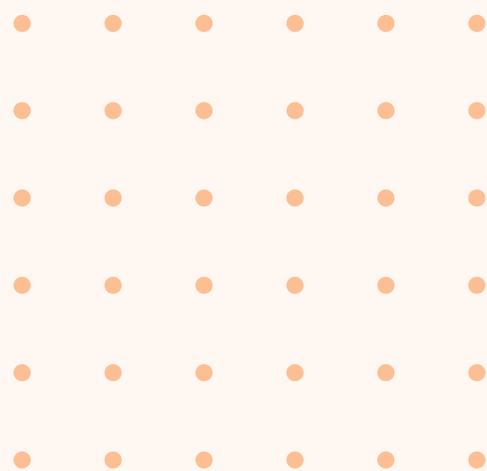
Aide à la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle	20
Aide à la constitution du dossier en vue de l'audience	489
Accompagnement physique aux audiences	5
Autres démarches	290
Aidé à l'établissement de la requête CIVI	3
Aide à la constitution du dossier pour le SARVI	34

France Victimes Nord Franche-Comté



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tél : 09-70-19-52-52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

contact@france-victimes-nfc.fr

www.france-victimes-nfc.fr